

DU Complémentaire au Master MEEF « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »

Accréditation 2016/2020

Le DU se décline sur les 2 semestres sans distinction, jury académique annuel

Total année : 122 h											
UE 1 - accompagnement du stage, mise en situation professionnelle, visite conseil, analyse de pratiques		Total : 38h								Examen terminal	
Matières	référence compétences professionnelles	Volume horaire						Barème /20		Nature	Durée
		CM	TD	co-intervention		FAD		Contrôle continu	Contrôle terminal		
				CM	TD	cours	TD, suivi individualisé				
Accompagnement de la pratique	CC2, CC4		6						/20	visite + rapport	
Analyse de pratiques	CC14		30						non évalué		
Etablissement du plan de travail			2						non évalué		
visite de stage : 6h forfaitaires pour S3 et S4 pour 2 visites conseil ou plus si nécessaire en S3, 1 visite évaluative S4, Plus 2 heures d'aide à la conception et suivi du Plan de travail (PT)											
UE 2 - Environnement éducatif, continuité des apprentissages		Total : 36 h								Examen terminal	
Matières	référence compétences professionnelles	Volume horaire						Barème /20		Nature	Durée
		CM	TD	co-intervention		FAD		Contrôle continu	Contrôle terminal		
				CM	TD	cours	TD, suivi individualisé				
Environnement éducatif - Agir coopératif en équipes inter-catégorielle	CC13, CC11, CC10,		24						/20	écrit final (dossier) (2)	
continuité des apprentissages en stages autres cycles			12						non évalué		
UE 3 - Compléments de formation		Total : 48 h								Examen terminal	
Matières	référence compétences professionnelles	Volume horaire						Barème /20		Nature	Durée
		CM	TD	co-intervention		FAD		Contrôle continu	Contrôle terminal		
				CM	TD	cours	TD, suivi individualisé				
Repères pour la classe sur thématiques	CC6,CC4,		6						/20	fiche de lecture (3)	
Groupes de besoin (options)	CC14, CC9		24						non évalué		
Réalisation du plan de travail (1)	CC14		18						non évalué		

(1) Le plan de travail finalisé devra être remis directement au responsable du DU complémentaire avant le 20 mai de l'année universitaire.

(2) Le dossier est remis avant le 20 mai de l'année universitaire directement au responsable du parcours du DU complémentaire.

(3) La fiche de lecture est remise avant les vacances d'hiver directement au responsable du parcours du DU complémentaire.